

REUNION DU 28 AVRIL 2017

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 28 avril 2017
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

PRESENTS: MM. BOUQUIN, LABBÉ, PERRUCHE, DE DREUZY, GARRIDO, ORLAND, BERRUÉ, MÉNAGER, COUTAND.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. MARTIN, REculÉ, LAMBERT et AZAMBOURG.

Mme MARTIN Muriel a donné pouvoir à Mme ORLAND Martine
Mme REculÉ Catherine a donné pouvoir à M. BOUQUIN Jean-Jacques
M. LAMBERT Laurent a donné pouvoir à M. MÉNAGER Jean-Philippe
Mme AZAMBOURG Patricia a donné pouvoir à M. HENRY Pierre

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31 mars 2017

Au cours de sa séance, le Conseil :

- ✓ APPROUVE à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises pour les travaux de rénovation et extension du groupe scolaire dressé par Monsieur LOURS Thierry, architecte et maître d'œuvre ;
- ✓ APPROUVE à l'unanimité la Décision Modificative au budget primitif du service de l'eau 2017, délibération technique visant à rétablir l'équilibre du dit budget ;
- ✓ APPROUVE à l'unanimité la Décision Modificative au budget primitif du service assainissement 2017, délibération technique visant à rétablir l'équilibre du dit budget ;

Questions diverses :

- ✓ Des analyses d'eau réalisées sur le réseau de distribution d'eau potable ont montré la présence de Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) en certains points du réseau. Un courrier élaboré en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé présentant la conduite à tenir a été adressé aux habitants concernés. Monsieur le Maire doit rencontrer un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage le 18 mai prochain afin de préparer une procédure de consultation pour une étude du réseau.
- ✓ Le Conseil Départemental envisage de réaliser l'enfouissement de la ligne aérienne rue de la Clairière. L'éclairage public étant fixé sur les poteaux ERDF, il serait judicieux de retirer ces poteaux et de les remplacer par des candélabres. Un chiffrage réalisé par l'entreprise INEO pour la pose de 11 candélabres d'une hauteur de 6m s'élève à 13 718 € HT.
- ✓ Suite à la réunion du Conseil municipal du 03 mars 2017, Monsieur le Maire a contacté la société TDF afin d'avoir leur proposition concernant l'implantation d'autres opérateurs téléphoniques sur la commune. Cette société propose la création d'un pylône pour y recevoir les équipements des éventuels opérateurs. Monsieur le Maire demande à la société TDF de lui adresser un projet de convention afin de présenter les conditions de cette implantation lors d'une prochaine réunion.
- ✓ Monsieur le Maire fait un point sur les travaux réalisés à l'Auberge de Villechaume. L'accessibilité extérieure a été réalisée. Le compteur électrique a été déplacé. Une subvention, par le biais de l'opération Butaprima de la société Butagaz, est possible pour aider au financement des travaux d'isolation et du remplacement de la chaudière.

- ✓ Le Conseil Départemental du Loiret a adressé un courrier à Monsieur le Maire pour l'informer du transfert de la compétence « Transport scolaire » à la Région. Ce transfert a pour effet une baisse du montant de la participation demandée aux familles qui sera de 25 € annuel par enfant avec un maximum de 50 € par famille.

- ✓ Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu à la mairie :
 - Vendredi 19 mai 2017 à 19h30
 - Vendredi 30 juin 2017 à 19h30
 - Vendredi 28 juillet 2017 à 19h30

- ✓ Une réunion des élus pour faire un point sur les chemins de randonnées de la commune est fixée au samedi 13 mai 2017 à 10h à la mairie.